

Enseignement/apprentissage du Français langue étrangère

Dr. P. Taleb Chouila

 Au cours de mon expérience d'enseignement du FLE, j'ai assisté à une période d'évolution méthodologique de cet enseignement. L'objectif de cette évolution est de satisfaire le besoin de communication en langue étrangère.

En ce qui concerne l'enseignement de la langue étrangère dans l'enseignement, la transition entre enseignement traditionnel et enseignement communicatif est devenu le problème le plus souvent posé. Fondé sur une relation pédagogique forte dans laquelle l'enseignant joue le rôle central, l'enseignement dit traditionnel existe depuis longtemps et met l'accent sur la connaissance de la langue tout en considérant que le savoir métalinguistique constitue une partie de la discipline universitaire: «savoir une langue, c'est plus ou moins connaître le système à l'égal du maître... c'est le vocabulaire et la grammaire qui représentent les objectifs immédiats»⁽¹⁾

L'approche est très analytique et les outils privilégiés sont le manuel ou bien un autre support linguistique avec des explications en langue maternelle. Dans le même temps, l'approche communicative essaie de mettre les apprenants au centre des activités en classe, en considérant que «le langage est désormais perçu d'abord comme un moyen d'agir sur le réel, et les formes linguistiques ne

prennent leur sens que dans des normes partagées, savoir une langue, c'est savoir communiquer en connaissant la règle du jeu»⁽²⁾

1) Pourquoi s'intéresser à l'enseignement /apprentissage du FLE:

La première préoccupation de l'enseignant est d'essayer d'élever la compétence linguistique et la compétence communicative des

apprenants de FLE. L'évolution méthodologique de l'enseignement des langues étrangères en Algérie nous conduit ces dix dernières années à réfléchir sur la relation existant entre l'apprenant et l'enseignant. Nous trouvons qu'ils sont complémentaires au niveau des activités didactiques, ce qui compte, c'est de faire des progrès en langue d'une part, et de savoir se servir de la langue d'autre part, surtout pour les apprenants débutants. Comme l'enseignement traditionnel qui prenait le lexique et la grammaire comme buts de la connaissance est loin d'envisager la langue comme un instrument communicatif, on cherche une nouvelle approche plus dynamique, plus interactionnelle pour la classe de langue étrangère. L'enseignant joue un rôle déterminant dans tout le processus d'enseignement pour favoriser l'acquisition de la connaissance linguistique et gérer l'interaction didactique.

Dans l'enseignement / apprentissage de la langue française

en milieu scolaire, les apprenants et les enseignants sont confrontés à plusieurs problèmes, sur lesquels des linguistes et des sociolinguistes ont beaucoup travaillé. Pour étudier l'enseignement / apprentissage de la langue étrangère, l'analyse de l'interaction didactique entre les apprenants et l'enseignant en classe de FLE est nécessaire. Cette analyse nous permet d'aborder des problèmes tels que l'efficacité des activités didactiques en classe, les fonctions de l'enseignant dans ces activités, les comportements langagiers des apprenants et de l'enseignant en classe, la nature du contrat de communication et du contrat didactique qui les lient etc.

Etant donné que l'interaction didactique entre l'enseignant et son groupe d'apprenants dans le cadre d'un enseignement / apprentissage du FLE constitue l'objet de notre étude, nous nous intéressons aux trois grands rôles simultanés que joue tout enseignant en classe de langue: fournisseur de savoir, meneur d'activités, évaluateur (cf.

Dabène, 1988). Nous espérons que notre étude de ces questions donnera un nouvel éclairage sur un domaine didactique en pleine évolution mais aussi en pleine progression, celui de l'enseignement du français en Algérie.

La recherche que nous entreprenons porte sur l'analyse des comportements des enseignants et des apprenants dans la classe de FLE.

L'enseignement des langues étrangères est devenu une des disciplines les plus importantes. L'enseignement du français comme langue étrangère s'est donc beaucoup développé ces dernières années. Le niveau de langue étrangère est devenu un des premiers critères d'embauche des étudiants diplômés qui prétendent à un poste intéressant. Cette évolution de la demande sociale en matière de langues étrangères nécessite, une réflexion sur une indispensable évolution méthodologique, qui reste toutefois adaptée à la situation d'enseignement particulière que constitue l'école algérienne.

Le terme de didactique est au centre de nombreux discours qui cherchent à le définir et donc à le distinguer d'autres termes en usage, à circonscrire son territoire et à légitimer la discipline correspondante. C'est pour cette raison que le problème de la didactique du français langue étrangère constitue un élément important dans cet article. Le contrat de communication, le contrat pédagogique et le contrat didactique jouent ensemble un rôle capital dans l'enseignement de la langue étrangère. Ils régissent les interactions entre l'enseignant et son groupe d'apprenants.

Ces quarante dernières années ont vu paraître un grand nombre d'ouvrages et d'articles qui tentaient d'analyser, avec des objectifs divers, l'interaction entre l'enseignant et son groupe d'apprenants dans la classe en général et dans celle de français langue étrangère en particulier. Bon nombre d'études se focalisent sur les comportements interactionnels des apprenants et des



enseignants en classe de langue afin d'améliorer la manière d'enseigner.

La fonction de l'enseignant au cours des activités pédagogiques est centrale. Du fait de sa position sociale et pédagogique, il mérite une attention particulière de la part du chercheur en didactique. C'est pourquoi nous avons organisé notre réflexion en prenant en compte les trois rôles principaux que joue l'enseignant en classe de langue : vecteur d'informations linguistiques, animateur des activités didactiques et évaluateur des productions des apprenants. Toutes ces fonctions se manifestent avec plus ou moins d'importance lors des activités pédagogiques en classe de langue.

2) Problèmes de didactique dans l'enseignement du français langue étrangère:

La conception de l'enseignement a connu un grand changement. La langue étrangère n'est plus considérée comme un savoir, mais comme un instrument de communication avec celui qui ne partage pas la même langue que

le locuteur. C. Germain a souligné que la langue étrangère «est vue avant tout comme un instrument de communication ou mieux comme un instrument d'interaction sociale»⁽³⁾

Dans l'enseignement / apprentissage du français, la connaissance des règles, du vocabulaire et des structures grammaticales est une condition nécessaire, mais insuffisante pour la communication. Pour communiquer efficacement en français, il ne faut pas seulement connaître les règles d'emploi de cette langue étrangère mais aussi savoir quelles formes linguistiques employer dans telle ou telle situation. En d'autres termes, la connaissance linguistique n'est pas suffisante, il faut encore prendre en compte la connaissance communicative.

En tant qu'enseignant, comment organise-t-on les activités en classe de français langue étrangère? Comment transmettre efficacement, et dans un temps limité, les connaissances linguistiques et communicatives aux apprenants? Comment gérer le

déroulement des interactions didactiques en classe? Voici toutes les questions auxquelles l'enseignant doit répondre et qui font que nombre de linguistes et de chercheurs s'intéressent à la didactique. Plusieurs raisons militent en faveur de l'élaboration d'une théorie de l'enseignement des langues étrangères.

La didactique est-elle une science ayant pour objet les méthodes d'enseignement? La didactique étudie-t-elle une méthodologie? La didactique est-elle une synthèse scientifique comme la méthodologie? La didactique est-elle un art de l'enseignement? Pour répondre à ces questions, il nous faut commencer par la définition de ce terme.

D'après le dictionnaire «Le Nouveau petit Robert», le terme didactique comprend trois sens:

- 1- Qui vise à instruire, qui a rapport à l'enseignement.
- 2- Qui appartient à l'usage des sciences et des techniques à une langue de spécialité.

3- Théorie et méthode de l'enseignement.

«La didactique des langues étrangères se définit par un va-et-vient entre les réalités du terrain pédagogique (la classe de langue) et les apports de la réflexion théorique dans les domaines scientifiques concernés»⁽⁴⁾.

Avec le développement de la société et celui de l'éducation, la pédagogie et la didactique sont nées comme deux jumelles dans le domaine de l'enseignement, mais si elles se ressemblent beaucoup, elles se distinguent cependant l'une de l'autre à travers leurs caractéristiques fonctionnelles dans l'enseignement disciplinaire. Au sujet de la différence entre didactique et pédagogie, introduisons ici ce que L. Dabène a indiqué:

«La pédagogie peut se définir de deux manières. Pour les sciences de l'éducation, c'est, de façon très générale, l'art d'enseigner. Ce sens-là ne nous intéresse guère parce que le domaine concerné est très vague. Or, nous travaillons sur l'enseignement

d'une discipline déterminée. Au second sens, plus restreint, la pédagogie est l'étude de la mise en œuvre dans la classe de certaines stratégies pouvant faciliter l'apprentissage, donc l'art de gérer la classe au quotidien. La didactique, ce n'est ni l'un ni l'autre. C'est la théorisation de la pratique enseignante, une science qui fait des va-et-vient entre les disciplines mises en jeu par l'enseignement d'une langue et le terrain pédagogique. Elle est cet espace entre les deux»⁽⁵⁾

La didactique et la pédagogie s'opposent en effet souvent seulement par des angles d'attaque différents. La pédagogie définit des méthodes, des démarches qui permettent de guider l'élève dans ses apprentissages variés. La didactique, quant à elle, s'affirme davantage comme une réflexion sur ce que l'on nomme les savoirs savants et la façon de les transposer, dans leur ensemble ou partiellement afin de les rendre accessibles aux élèves.

Le projet de la didactique comme discipline spécifique est d'analyser

les processus d'enseignement et d'apprentissage à l'œuvre dans les situations éducatives, à la fois pour contribuer à la constitution d'un savoir scientifique sur les conditions de formation et de développement des humains, et pour tenter d'identifier des voies d'amélioration des systèmes et des démarches d'enseignement. Pour ce faire, la didactique, d'une part, développe des recherches qui peuvent être de type historique, théorique, descriptif ou expérimental, et, d'autre part, met en place des démarches d'intervention qui peuvent être de l'ordre de l'expertise (des objectifs, des programmes, des manuels), concerne la formation des enseignants ou l'élaboration de nouvelles techniques d'enseignement.

Chaque langue a développé sa propre didactique pour des raisons historiques, linguistiques et institutionnelles. Chacune a développé son propre appareil de description et ses outils métalinguistiques. La didactique est une nouvelle approche de l'enseignement parce que ce qui

compte, en définitive, n'est pas le savoir détenu par l'enseignant mais le savoir acquis par l'élève dans l'enseignement de la langue étrangère.

3) La didactique dans l'enseignement du français

La didactique du français langue étrangère essaie depuis longtemps de prendre en considération les résultats de la psychologie de l'apprentissage pour en tirer profit en matière de méthodologie. Les autres domaines de la psychologie, par contre, restent plus ou moins ignorés. Cela est dû, d'un côté, au fait que la didactique s'est intéressée plus aux méthodes et stratégies d'enseignement qu'aux processus d'apprentissage et, de l'autre, au fait que les recherches psychologiques ne se prêtent pas immédiatement à une application aux problèmes de l'enseignement du français langue étrangère.

Dans la recherche en didactique des langues, les connaissances établies par les différentes branches de la linguistique sont donc indispensables. Mais, en plus de la connaissance linguistique, il existe un autre paramètre

constituant le concept de didactique dans l'enseignement de la langue étrangère qui élargit considérablement l'objet lui-même: l'aspect culturel de la langue. Partant de cette notion, J-P. Cuq et I. Gruca⁽⁶⁾ évoquent dans la recherche didactique, deux problèmes que tous les enseignants rencontrent dans les activités didactiques en classe. Comment passer «d'une didactique de langue à une didactique de la parole», d'une part, et d'autre part, comment faire face au fait que «la question de l'interculturel est différente en langue étrangère et en langue seconde. En FLE, il s'agit de comprendre pourquoi les différences culturelles entraînent des problèmes d'apprentissage et d'enseignement, et de tirer les conséquences méthodologiques des réponses à ces questions»⁽⁷⁾. La situation didactique est en effet une situation communicative particulière en raison du niveau informatif qui existe par définition entre celui ou celle qui occupe le rôle de l'enseignant et ceux ou celles qui détiennent le rôle des apprenants.

La recherche didactique de la langue étrangère nous pose souvent



la question de faire parler, faire communiquer l'élève en langue cible. Voilà un souci permanent et majeur pour les enseignants de langue puisque le but final de l'enseignement / apprentissage de langue, comme Dabène le souligne, vise à rendre les apprenants capables de communiquer convenablement avec des personnes de la culture de la langue cible. Dans les activités didactiques, la classe forme une société artificielle, et donc un lieu d'échanges verbaux dans lequel chaque partenaire, enseignant ou apprenant a une place, un rôle. L'enseignant joue le rôle d'initiateur des échanges verbaux qui sont essentiellement orientés vers le savoir. Sur la base des interactions, des relations entre partenaires se tissent : il s'agit à la fois de relation sociale et de relation didactique.

L'étude récente sur la didactique impose qu'en classe, l'enseignant doive centrer les activités sur les apprenants. Dans la didactique du français langue étrangère, l'approche communicative met l'apprenant au

centre du processus d'enseignement / apprentissage. Les besoins, les motivations, les difficultés des apprenants sont soigneusement étudiés. Pour que la situation de classe soit réussie, l'enseignant doit, dans cette perspective, bien connaître son groupe d'apprenants : leurs besoins, leurs soucis, les obstacles qu'ils rencontrent, ainsi que leur niveau d'étude, leur compétence... Tout cela s'illustre dans le contrat didactique.

Ce que nous venons de mentionner montre que la didactique est une nouvelle approche de l'enseignement parce que ce qui compte, en définitive, n'est pas le savoir détenu par l'enseignant mais le savoir acquis par l'apprenant dans l'enseignement de la langue étrangère. Les activités interactionnelles en classe de langue étrangère sont liées par un contrat didactique constitutif de la situation de communication dans un endroit particulier du point de vue interactionnel.

Les activités en classe de langue correspondent aux activités

interactionnelles humaines dans le domaine scolaire, surtout dans la discipline de la langue étrangère. Cette activité se caractérise par l'existence de deux pôles principaux: enseignant et apprenants, poursuivant un objectif commun: la transmission / acquisition du savoir. Le processus qui amène à la réussite de cet objectif peut être implicite (contrat didactique) ou explicite (contrat pédagogique), ceux-ci régis par un univers supérieur, déterminé et déterminant culturellement: le contrat communicatif. «Toute communication orale constitue une interaction entre des "personnages" définis par des droits et devoirs de parole. Elle peut avoir des finalités variées et s'établir dans des situations matérielles psychologiques et institutionnelles différentes»⁽⁸⁾

Comme toutes sortes de contrats, ceux-ci sont composés par des droits et des devoirs. Toutes les activités se déroulent d'après des règles déterminées. Les activités interactionnelles entre l'enseignant et son groupe d'apprenants sont aussi

contrôlées par les règles d'un bon déroulement. A travers ces règles, nous pouvons anticiper des situations de conflit, des étapes de structuration, etc. C'est la raison qui nous pousse à définir ces trois univers: contrat de communication, contrat de pédagogie et contrat de didactique.

Le contrat de communication

Le terme de contrat de communication est employé souvent dans la recherche linguistique et sémiotique par des linguistes, sémioticiens, psychologues du langage et analystes du discours pour désigner le fait qu'un acte de communication se fait en suivant les règles de la communication. C'est la condition pour que les partenaires d'un acte de langage se comprennent et puissent interagir en co-construisant, c'est le but essentiel de tout acte de communication. Ce type de contrat suppose l'existence de deux sujets parlant en relation d'intersubjectivité.

Dans son analyse du discours, P. Charadeau en fait un concept central définissant le contrat de

communication comme l'ensemble des conditions dans lesquelles se réalise tout acte de communication (quelle que soit sa forme orale, écrite). Il est ce qui permet aux partenaires d'un échange langagier de se reconnaître l'un l'autre grâce aux traits identiques qui les définissent en tant que sujets de cet acte (identité), de reconnaître les visées de l'acte qui les surdétermine (finalité), de s'entendre sur ce qui constitue l'objet thématique de l'échange (propos) et de considérer la pertinence des contraintes matérielles qui déterminent cet acte (circonstance).

Ainsi, à l'intérieur du contrat de communication et en déterminant dans le contenu, la forme et les circonstances, nous trouvons, au sein même des activités interactionnelles en classe de langue étrangère entre l'enseignant et les apprenants, le contrat pédagogique et le contrat didactique.

D'après le dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, «La communication est

l'échange verbal entre un sujet parlant, qui produit un énoncé destiné à un autre sujet parlant, et un interlocuteur dont il sollicite l'écoute et / ou une réponse explicite ou implicite (selon le type d'énoncé)»⁽⁹⁾.

Quatre facteurs importants de toute communication doivent être définis:

Les participants à la communication ou acteurs de la communication sont les «personnes», sujets parlants qui produisent et reçoivent en même temps l'énoncé.

La situation de communication est définie par les participants à la communication dont le rôle est déterminé par «je», centre de l'énonciation, ainsi que par les dimensions spatio-temporelles de l'énoncé ou contexte situationnel: relations temporelles entre le moment de l'énonciation et le moment de l'énoncé, relations spatiales entre le sujet et les objets de l'énoncé, présents ou absents, proches ou éloignés, relations sociales entre les participants à la

communication, ainsi qu'entre eux-mêmes et l'objet de l'énoncé.

Le contrat de communication existe implicitement dans la communication. Communiquer est un acte individuel en apparence mais en réalité est un acte social. Le langage est structuré comme une société. Pour une société, il y a des lois et des règles qui restreignent l'acte individuel.

P. Charaudeau souligne que « la notion de contrat de communication est double dans la mesure où elle est à la fois de nature situationnelle et communicationnelle »⁽¹⁰⁾. D'après lui, le niveau situationnel met en place un contrat d'échange qui se définit par des contraintes et par une (ou des) finalité(s) interactionnelle(s) qui répond aux questions suivantes : Nous sommes là pour dire quoi ? Pour échanger quoi ? Pour jouer quel rôle social en fonction de quelles contraintes ? Le niveau de communication établit un contrat de parole qui se définit selon la façon avec laquelle doit se dérouler l'échange langagier, le comment dire.

Comme l'enseignement / apprentissage du FLE se déroule dans la communication en cadre pédagogique, le contrat de pédagogie doit être mentionné pour introduire le contrat de didactique.

Le contrat pédagogique:

Le dictionnaire «Robert 2002» donne une double définition du terme pédagogie, mot qui vient du grec: «1. Science de l'éducation des enfants. Spécialement: Méthode d'enseignement. 2. Qualité du bon pédagogue» Cette définition, générale et traditionnelle, reflète toutes les ambiguïtés de ce mot. Certes, pédagogie et éducation vont de paire. «Le dictionnaire actuel de l'éducation» consacre douze pages à l'entrée pédagogie, puisqu'il n'y a pas d'éducation sans pédagogie et que, depuis l'Antiquité grecque, les deux mots sont employés comme paronymes. La confusion vient du fait que l'on confond manière et matière, façon d'enseigner et méthode d'enseignement. Pour un enseignant, la pédagogie est avant tout l'art d'enseigner qui régit la relation enseignant-enseigné.

Le contrat pédagogique est un contrat de culture dans un système éducatif donné. Il s'agit d'un document qui établit un accord sur un programme de cours entre l'apprenant et le responsable pédagogique. Il explicite les engagements de l'institution et des apprenants ainsi que les finalités et les moyens de les atteindre. Ainsi, comporte-t-il, par exemple (par écrit et en préambule des cours), l'organisation du travail prévu, le fonctionnement des échanges avec l'apprenant, le plan des cours, le calendrier et les modalités des contrôles continus et finals, les périodes de pilotage pratique, les emplacements des instruments de travail, des visites et des stages, le suivi des travaux, etc. Il est fréquent de le trouver sous forme de papier-format, contenant les informations nécessaires pour la bonne compréhension et participation aux activités à venir.

Le contrat de didactique

Enseignant et enseignés se mettent en jeu dans la relation

didactique selon des règles qui fonctionnent comme les clauses d'un contrat. Cependant, ces règles n'ont rien d'explicite, elles se révèlent essentiellement dans la pratique de l'enseignement / apprentissage. Le contrat de didactique est l'ensemble des conditions qui déterminent implicitement le fait que chaque partenaire, enseignant ou enseigné, ait la responsabilité d'accorder une coopération didactique. Il faut être responsable l'un envers l'autre dans cette situation.

On appelle contrat de didactique l'ensemble des comportements de l'enseignant qui sont attendus par les apprenants et l'ensemble des comportements des apprenants qui sont attendus par l'enseignant et dont l'enjeu principal est la transmission et l'acquisition du savoir.

Le contrat de didactique surdétermine les interactions entre l'enseignant et les apprenants. L'un des aspects essentiels de cette surdétermination est décrit de la façon suivante par G. Brousseau: l'enseignant sait des choses que les

apprenants ne savent pas. Parmi celles-ci, il y en a que les apprenants doivent finir par savoir pour apprendre. Cependant, l'enseignant ne peut pas dire directement ces choses aux apprenants, parce que l'interaction didactique suppose que les apprenants puissent acquérir progressivement ce qu'ils apprennent, non par la seule écoute, mais par l'étude et la pratique en milieu d'apprentissage. C'est-à-dire, qu'en classe de langue étrangère, l'enseignant parle pour faire agir les apprenants, pour mettre les apprenants dans la pratique communicative en langue cible.

Pour que les interactions puissent s'établir et se développer, en d'autres termes, pour que les interlocuteurs en présence, enseignant et apprenants, puissent s'ajouter, les uns aux autres en classe de FLE, la situation pédagogique doit être une situation claire. Dans la classe, nous observons toujours, du début du cours jusqu'à sa fin, les rôles de l'enseignant et des apprenants, et chacun doit être conscient de son

propre rôle. Comme toute structure sociale, il y a également une règle, celle qui respecte l'autonomie de chacun tout en protégeant l'intégrité des autres et qui s'exprime en termes simples. Cette convention entre l'enseignant et les apprenants est présente sous le terme de contrat de didactique.

En nous appuyant sur le principe général du contrat, nous précisons, pour le contrat de didactique, que :

Le contrat de didactique détermine la relation enseignant-enseigné, à propos du savoir, c'est une relation ternaire. Elle dépend d'un grand nombre de règles et de conventions. En classe, le travail de l'enseignant consiste, pour l'essentiel, à initier et à maintenir la relation didactique.

Le contrat de didactique dépend de la stratégie d'enseignement adoptée. Le choix pédagogique, le système du travail demandé aux apprenants, les objectifs de formation, les conditions de l'évaluation etc. font partie des déterminants essentiels du contrat



de didactique qui devra être adapté à ces contextes.

Le contrat de didactique est l'ensemble des règles qui encadre implicitement, toutes les activités didactiques. Les relations étroitement liées par le savoir entre l'enseignant et les apprenants, leurs responsabilités réciproques et leurs comportements linguistiques au cours de l'enseignement / apprentissage assurent la réalisation du programme d'enseignement. Par exemple, une séance de classe dure, en Algérie, 60 minutes pendant lesquelles la relation enseignant-savoir-enseignés est permanente et leurs responsabilités seront ainsi définies:

L'enseignant doit partager raisonnablement le temps limité pour réussir à terminer ce qu'il a prévu pour un moment de la classe tout en organisant et dirigeant les interactions entre les membres de la classe.

Les apprenants doivent, de leur côté, faire preuve d'une bonne coopération au cours des activités didactiques pour enrichir leur compétence de communication.

Le contrat de didactique dépend principalement de l'objectif de la formation, ainsi que de la stratégie d'enseignement. Il définit la responsabilité des apprenants et celle de l'enseignant, aucune des deux ne peut se substituer à l'autre. D'après le contrat de didactique, nous pouvons classer les responsabilités prises en charge respectivement par l'enseignant et les apprenants :

- Pour l'enseignant
 - Transmettre un savoir et un savoir-faire.
 - Vérifier si l'apprenant sait dire ou sait faire.
 - Evaluer le degré de ce dire ou de ce faire.
 - Organiser des différentes phases de la transmission.
- Pour les apprenants:
 - Acquérir du savoir.
 - Conserver et utiliser ce qui leur a été transmis.
 - Demander des explications, des informations.
 - Demander des évaluations ou des corrections.

- Participer activement aux activités organisées par l'enseignant.

Dans ce contrat de didactique, chaque partenaire de la classe, enseignant comme apprenants, doit être responsable de lui-même et de l'autre, ainsi que de tout ce qui se passe pendant la séance de classe. Chaque fois que l'enseignant pose des questions, il attend toujours un certain nombre de réponses de la part des apprenants. De même, en écoutant une question de l'enseignant, des apprenants donnent, parfois automatiquement, la réponse même s'ils ne l'ont pas très bien comprise en forme verbale ou en forme non-verbale. Il semble que tous les échanges verbaux à propos du savoir en classe soient influencés par un contrat qui régit les activités de classe. Pour augmenter la compétence linguistique et la compétence communicative, l'enseignant doit organiser les activités didactiques, tout en distribuant, d'une manière technique, les tours de parole aux

apprenants, et les apprenants doivent suivre avec une participation coopérative ces activités didactiques. Nous disons donc que le contrat de didactique, inaperçu et implicite, est indispensable dans l'enseignement pour la réalisation des activités didactiques et pour construire, par son intermédiaire, le savoir, les relations interpersonnelles entre l'enseignant et enseignés, ainsi que pour normaliser leurs comportements interactionnels au cours de l'enseignement.

C'est avec la théorie interactionnelle et la notion de contrat de didactique que nous nous dirigeons vers l'analyse des trois fonctions principales de l'enseignant en classe de FLE

4) Les trois fonctions principales de l'enseignant dans l'enseignement du FLE:

Nous remarquons, par la mise en œuvre du contrat de didactique, la réalisation de telle ou telle activité didactique en classe de langue étrangère et l'ensemble des conditions, institutionnelles et matérielles dans lesquelles se déroule l'enseignement / apprentissage.

consiste à développer les compétences linguistiques et communicatives et à faire acquérir aux apprenants les connaissances de la langue cible.

- La fonction de vecteur d'information ou la fonction d'informateur:

L'enseignant est prédestiné par l'institution pour transmettre aux apprenants un certain savoir. Dans le cas du FLE, ce savoir peut être transmis indirectement par des documents d'appui de nature diverse, conçus ou non pour l'usage pédagogique. C'est l'enseignant qui apporte seul ce savoir offert aux apprenants, comme témoin et véhicule vivant.

- La fonction de meneur de jeu ou la fonction d'animateur: L'enseignant s'occupe d'organiser et de régler les échanges langagiers en classe de FLE. Il est vrai que cette fonction peut s'exercer de façon plus ou moins contraignante, et le guidage pédagogique peut être plus ou moins direct.

- La fonction d'évaluateur: systématiquement organisé»⁽¹⁰⁾

L'enseignant représente, pour les apprenants et la société, la norme l'enseignant doit trouver les moyens

de référence du langage proposé à l'apprentissage, il est constamment chargé d'évaluer l'acceptabilité des productions réalisées par rapport à cette norme durant les activités didactiques.

En ce qui concerne les activités didactiques, nous allons d'abord considérer l'enseignant comme vecteur de connaissance. Il est défini comme un ingénieur d'apprentissage qui doit guider l'apprentissage.

Rappelons que selon L. Dabène «dans la dynamique de l'échange, le professeur doit conjointement ou alternativement assumer une fonction de vecteur d'information. Le

professeur est mandaté par l'Institution pour transmettre un certain savoir. Dans le cas de la langue étrangère, ce savoir peut être transmis indirectement par des documents d'appui de nature diverse conçus ou non pour l'usage pédagogique ou directement par un discours descriptif explicite plus ou moins

- La fonction d'évaluateur: systématiquement organisé»⁽¹⁰⁾

Comme vecteur de connaissance, l'enseignant doit trouver les moyens

les apprenants «ne sont pas dans la même position par rapport au savoir, à l'objet à transmettre. L'un est compétent et l'autre doit apprendre. C'est là un élément essentiel du contrat didactique qui régit les échanges et assigne aux interactants un "rôle conversationnel" différencié: d'un côté le rôle conversationnel de l'enseignant, de l'autre celui de l'apprenant»⁽¹⁵⁾. De plus, le discours informatif de l'enseignant est variable en fonction du moment de l'interaction et de la réaction des apprenants. Le contrat didactique surdétermine les interactions entre l'enseignant et les apprenants, parfois l'enseignant ne peut pas transmettre directement le savoir aux apprenants car, méthodologiquement, il ne peut pas ne doit pas tout dire. Le discours d'information de l'enseignant peut avoir pour fonction de faire l'organisation en sorte que les apprenants travaillent dans un milieu adéquat et qu'ils puissent élaborer des connaissances après son

efficaces pour atteindre le but de son enseignement: donner des connaissances aux apprenants et élever leur compétence de communication.

En effet, enseigner une langue, ce n'est pas simplement transmettre le savoir, décrire le fonctionnement de cette langue en fournissant les règles morpho-syntaxiques, le lexique, mais aussi enseigner aux apprenants une manière de communiquer, une culture qui est propre à une communauté linguistique. C'est pour cette raison que les scènes de la vie quotidienne, les usages de la culture en langue cible sont introduits dans la classe par l'enseignant. Il nous semble aussi que ces facteurs rendent la classe plus dynamique et plus proche des situations de communication quotidienne. Ils ouvrent l'univers clos de la classe.

Il nous faut reconnaître que s'il est facile de définir le vecteur de connaissances dans le sens général, il est vraiment difficile de le définir dans le cadre de l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère, parce que l'enseignant et



discours d'information. Malgré cette difficulté, nous essayons, avant de présenter notre analyse, de définir le vecteur de connaissance, une des fonctions principales de l'enseignant dans le cadre de l'enseignement / apprentissage de la langue étrangère.

Le vecteur de connaissance est considéré, sur le plan didactique comme donneur de connaissances linguistiques et culturelles, voire communicatives. Il transmet au cours de son organisation de la classe le savoir aux apprenants tout en suivant la réaction des étudiants pour leur offrir les informations nécessaires dans leur apprentissage afin d'élever leur niveau linguistique et leur niveau communicatif.

Il y a toujours, dans l'enseignement / apprentissage du FLE, un manuel, support linguistique, à la disposition de l'enseignant et des apprenants. Il nous faut reconnaître que le manuel joue aussi un rôle important de vecteur de connaissance, parce qu'il apporte non seulement aux apprenants des connaissances

souvent dans la langue maternelle des apprenants, mais aussi, parce qu'il détermine strictement le savoir à transmettre par l'enseignant (il arrive aussi que l'enseignant donne des informations linguistiques hors du manuel pour les besoins de l'enseignement). En Algérie, le manuel est considéré comme le facteur le plus important après l'enseignant. Le contenu du savoir, la structure des connaissances, l'ampleur des informations, la quantité de savoir-faire sont tous déterminés dans le programme élaboré par une commission représentant le gouvernement.

Ce qui nous intéresse, c'est l'organisation des activités didactiques en classe de FLE, parce que l'apprentissage de la langue étrangère en classe est une activité collective, et dans cette activité collective, chacun a sa finalité et joue son rôle. L'enseignant vient en classe pour transmettre les informations de savoir sur la linguistique et la culture que cette langue se charge de transmettre; les apprenants viennent

pour absorber ces informations de savoir. Mais en réalité, dans l'apprentissage collectif de la langue étrangère en classe, pour l'enseignant, la situation est quelque peu différente car si l'on prend en compte les besoins des apprenants pour construire les éléments d'une didactique, on est amené à constater que les situations de communication les plus fréquentes et les plus importantes relèveraient plutôt du domaine de l'oral. Et que l'enseignant occupe la fonction d'un meneur de jeu au cours des activités didactiques dans l'enseignement de la langue étrangère.

On insistait, dans le passé, surtout sur l'acte d'enseigner qui consistait à aider les apprenants à acquérir et mémoriser des contenus dans des domaines variés. Transmetteurs de connaissances de grammaire, les enseignants se préoccupaient essentiellement de la manière de présenter des faits grammaticaux, des exemples ou des procédures. Bien qu'il s'agisse là d'une tâche essentielle, les tendances

actuelles de la théorie et des pratiques dans le domaine d'apprentissage de la langue étrangère suggèrent que c'est l'animation de l'apprentissage qui jouerait un rôle plus déterminant dans l'interaction didactique. En effet, la manière dont l'enseignant assume son rôle a un impact significatif, non seulement sur la qualité de l'apprentissage des apprenants, mais aussi sur l'organisation des activités didactiques en classe.

Durant toutes les étapes des activités didactiques, les actes langagiers de l'enseignant manifestent son fonctionnement professionnel: «ses fonctions didactiques, c'est-à-dire comment le professeur explique ou comment il corrige, comment il évalue ou comment il exprime ses appréciations à l'oral comme à l'écrit, ses caractéristiques discursives, c'est-à-dire ses aspects métalinguistiques, ses simplifications rhétoriques, ses réseaux polyphoniques ou son usage

du fétif, ses procédés paraverbaux tels que les gestes, les rires ou le silence qui jouent un rôle dans la communication didactique»⁽¹⁶⁾. Toutes ces questions se rencontrent dans le déroulement des activités didactiques sur un problème général : comment l'enseignant anime-t-il les événements d'enseignement / apprentissage?

Dans l'apprentissage collectif en classe, le rôle principal de l'enseignant reste incontestable. L'enseignant se manifeste de façon permanente dans toutes les activités de classe. La fonction de meneur de jeu de l'enseignant a été mentionnée respectivement dans la recherche didactique par L. Dabène et a été reprise par F. Cicurel. Pour elles, cette fonction s'exerce dans la responsabilité de la gestion des activités didactiques. L'animateur, considéré comme médiateur entre les apprenants et les informations portant sur le savoir linguistique, prend une importance particulière dans l'événement d'enseignement / apprentissage en classe de langue.

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, l'enseignant a aussi une fonction d'évaluateur. Cette fonction constitue un élément très important dans l'enseignement/apprentissage.

Le concept d'évaluation «formative», en opposition à celui d'évaluation «sommativ», a été d'abord proposé en 1967 par M. Scriven¹⁷ dans le domaine de l'évaluation des programmes et des moyens d'enseignement. L'évaluation formative est très souvent associée aux activités didactiques et elle joue un rôle central dans un processus d'apprentissage. En tant que stratégie didactique, elle est devenue l'un des thèmes les plus travaillés par les linguistes et les didacticiens depuis ces dernières années. De manière générale, ce sont les institutions scolaires qui vont organiser l'évaluation sommative. Par exemple, pour l'enseignement / apprentissage du FLE en Algérie, c'est le Conseil d'enseignement du FLE, dépendant directement du Ministère de l'Education, qui élabore

programme d'enseignement de FLE», lequel établit les critères d'évaluation sommative pour chaque trimestre. Par contre pour l'évaluation formative, activité individuelle, ce sont les enseignants, qui décident de leurs pratiques d'évaluation.

Pour l'apprenant, l'évaluation «sommativ» joue un rôle effectif de renforcement de la motivation et la nature des épreuves lui indique ce qu'il doit apprendre. Pour l'enseignant, c'est le moyen de savoir si sa démarche pédagogique a été fructueuse ou non. Chacun des partenaires de l'école en tire ses propres conclusions : les parents, sur l'aide à apporter et sur l'avenir à prévoir pour leurs enfants; les institutions scolaires, sur les décisions à prendre concernant les programmes, les méthodes, les filières, les examens...; les milieux extérieurs (milieu économique, politique, culturel ...) à l'école, sur l'apport des institutions éducatives au bon fonctionnement de la société, dans les domaines culturels et économiques notamment.

5) Les stratégies d'apprentissage pour que FLE se porte mieux: Dans le but de rendre la transmission des savoirs et savoir-activité la plus efficace possible, l'enseignant de langue étrangère a recours à différentes stratégies pour assurer l'apprentissage des apprenants.

En tant que meneur des activités didactiques, l'enseignant doit savoir utiliser les stratégies d'apprentissage, tels que l'acte illocutoire et la distribution des tours de parole aux apprenants, pour animer toute la classe dans l'apprentissage collectif. La gestion des tours de parole peut aider l'enseignant à rendre la classe plus animée et à faire participer les apprenants, parce qu'elle consiste à faire des échanges de produits linguistiques, soit entre les apprenants, soit entre l'enseignant et son public. La décentralisation de la prise de parole a un effet immédiat sur l'animation du climat de la classe, sur l'attitude responsable et amicale des apprenants les uns envers les autres.



Savoir animer une classe fait apprenant qui d'une part, sait partie des compétences répondre à la question, et qui d'autre indispensables à l'exercice du métier part, peut montrer un bon exemple d'enseignant. L'animation de la aux autres. Si l'enseignant dispose de classe est fortement déterminée par beaucoup de temps, il peut choisir l'objectif didactique ainsi que par le un apprenant moins capable en temps dont l'enseignant dispose. sachant que celui-ci va faire des erreurs; le repérage de ces erreurs va Quand un apprenant prend la parole aider l'enseignant à développer des en classe en répondant à la question activités didactiques de remédiation de l'enseignant, il y a une relation triangulaire entre cet apprenant, Nous avons dit que le rôle de l'enseignant et le reste du public de l'enseignant en classe de langue la classe. Le rôle de cet apprenant est étranger est de faire dire les évidemment important dans apprenants en langue cible. Un bon l'animation de la classe, parce qu'on enseignant en langue n'est donc pas peut faire des hypothèses sur sa celui qui parle beaucoup, c'est celui production. Si la production est qui fait dire, qui rend son public excellente, elle montre directement conscient de l'acte d'apprentissage. Il au public une piste correcte. Si la en résulte que l'enseignant doit production est mauvaise, elle suscite essayer de saisir toutes les occasions parmi le public une confusion. pour solliciter la parole des apprenants afin qu'ils puissent

Du point de vue de l'organisation apprenants afin qu'ils puissent de la classe, l'enseignant se pose pratiquer la langue cible en classe.

souvent une question dans le choix En ce qui concerne l'intervention des participants. Si le temps est de l'enseignant en classe de langue, compté, l'enseignant peut choisir nous nous posons les questions entre ceux qui veulent faire et ceux suivantes: Comment intervient-on? qui sont capables de faire. Quand intervient-on? Si l'enseignant cherche un bon l'intervention de l'enseignant

s'effectue à un moment défavorable, il en résultera pour l'apprenant plus d'embaras que de désir de parler. Par contre, si l'enseignant fait son intervention à un moment approprié, dans la production d'un apprenant, cela stimulera non seulement la production mais encore l'animation dans la classe.

En classe de langue étrangère, la tâche principale de l'enseignant est de faire pratiquer la langue cible par les étudiants, soit sous forme orale, soit sous forme écrite. La pratique s'effectue normalement, sous la direction de l'enseignant, sur un élément linguistique ou sur un thème déterminé préalablement par l'enseignant ou par le manuel dans une situation institutionnelle. Comme Dabène l'a souligné:

«Tout apprentissage réalisé par un enseignant et un apprenant est une interaction entre deux personnes, ou personnalités à part entière, engagées ensemble dans un processus de découverte commune. Apprendre, ce n'est pas simplement acquérir une somme définie de connaissances et

d'aptitudes, ou jouer le jeu scolaire et en sortir gagnant, mais s'engager dans une interaction personnelle avec l'enseignant et les autres apprenants. Que l'apprenant le veuille ou non, qu'il en soit conscient ou non, son apprentissage dans la classe se fera toujours à travers cette interaction»⁽¹⁹⁾.

L'apprentissage est donc un processus interactif entre l'enseignant et son groupe d'apprenants. C'est lui qui joue le rôle prépondérant dans le déroulement des activités didactiques au cours de l'apprentissage.

Dans une communication quotidienne simple, la structure d'un échange verbal se manifeste en forme de trois tours de parole:

1. Salutation + Demande d'information
2. Réponse
3. Salutation

Exemple:

A: Bonjour, quelle heure est-il ? S'il vous plaît.

B: Il est deux heures.

A: Merci beaucoup.

Pendant l'apprentissage collectif, l'échange des tours de parole est un

échange de «produits». Dans l'interaction didactique entre l'enseignant et un apprenant, normalement la structure des tours de parole se manifeste aussi en forme de trois tours de parole:

1. Question de l'enseignant
2. Réponse de l'apprenant
3. Réaction évaluative de l'enseignant

Exemple:

E: Quelle heure est-il ?

A: Il est deux heures.

E: Très bien.

Mais dans l'organisation des activités didactiques, la structure des tours de parole d'interaction est souvent plus complexe que les deux précédentes, parce que l'enseignant, locuteur-organisateur, essaie toujours de faire dire aux apprenants, en langue cible. L'objectif d'enseignement et la stratégie d'animation rendent subjectivement les tours de parole longs et compliqués. Dans l'animation de l'interaction entre l'enseignant et l'apprenant, la structure des tours de parole peut se manifester en forme de

E: Question (ou sollicitation) de l'enseignant

A: Réponse de l'apprenant

E: Demande d'explication de l'enseignant

A: Explication de l'apprenant

E: Réaction de l'enseignant

A: Reproduction de l'apprenant

E: Officialisation de l'enseignant

En ce qui concerne l'animation portant sur le temps, l'enseignant peut se servir du mode translinguistique pour gagner du temps dans son organisation des activités. Et concernant l'animation portant sur la prise de la parole des apprenants, l'enseignant distribue la parole aux apprenants de manières différentes.

Conclusion:

En se centrant sur les trois fonctions didactiques de l'enseignant en classe de FLE, l'analyse nous permet d'abord d'aboutir à de premières conclusions sur les caractéristiques communes de l'interaction didactique en classe de FLE. Ce qui différencie la communication didactique et

communication quotidienne, c'est que dans le premier cas l'un des interactants possède des droits et des devoirs très contrastés par rapport aux autres participants. En situation didactique, l'enseignant est dominant; les apprenants ne peuvent à priori qu'obtempérer, quand il leur distribue les tours de parole généralement en utilisant le plus souvent de fausses ou de vraies questions. Les comportements interactionnels de l'un et des autres nous permettent de postuler les particularités générales des interactions didactiques :

Elles ont une même fonction, la transformation de savoirs, les connaissances préalablement déterminées avant la classe, soit par le manuel, soit par l'enseignant, en savoirs et en savoir-faire maîtrisés par les apprenants

Leur forme spécifique constitue une particularité remarquable des interactions didactiques en classe de FLE. Elles sont contraintes tout à la fois par une durée limitée, un espace spécial, le matériel pédagogique disponible, et

des principes méthodologiques a priori contraignants.

Une forte inégalité se manifeste évidemment dans l'interaction didactique en classe de langue au niveau de savoir et du statut social des interactants, mais cette inégalité interactionnelle incontournable est fonctionnelle et rendue acceptable par le contrat didactique. Sans cette inégalité interactionnelle, l'enseignement / apprentissage n'existe plus. Cette inégalité se manifeste en particulier par le savoir (méta) linguistique et le pouvoir évaluateur de l'enseignant.

Les interactions didactiques sont contraintes par un contrat didactique tacite, qui indique clairement le rôle, la relation, l'objectif et la responsabilité des interactants, ainsi que la forme de l'interaction didactique en classe.

Mais l'objectif actuel de l'enseignement des langues étrangères est de plus en plus, en Algérie comme ailleurs, de doter les apprenants d'une compétence de communication.

Or, dans les activités didactiques, le rôle principal de l'enseignant s'effectue dans trois domaines: créer une atmosphère favorable, éveiller la responsabilité des étudiants et déterminer le contenu d'enseignement. Simplement, nous pouvons dire aussi que le rôle prépondérant de l'animateur dans l'enseignement de la langue étrangère est de «faire produire» et de «faire comprendre»⁽¹⁸⁾. Le rôle de l'enseignant en classe de langue étrangère est à la fois de dire faire et de faire dire. Cela nous montre que l'organisation de la classe par l'enseignant comprend tout le processus de l'apprentissage de la langue étrangère. C'est ainsi que

l'explique A. Prost: «un bon enseignant n'est pas celui qui travaille beaucoup mais celui qui fait bien travailler les élèves»⁽¹⁹⁾. Cette citation induit deux étapes: celle de l'organisation du dire faire et celle de l'animation du faire dire. C'est une des raisons qui nous a amenée à travailler sur la fonction de l'enseignant, meneur des activités didactiques en classe de FLE.

L'interaction didactique entre l'enseignant et le groupe d'apprenants en classe de langue est mieux prise en compte par les enseignants de langue étrangère, mais il nous faut reconnaître qu'il y a encore beaucoup de choses à faire dans ce domaine.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 Martinez. P., La didactique des langues étrangères, Presses Universitaires de France, Paris:1996, p. 49.
- 2 Ibid, p. 72.
- 3 Germain. C., Evolution de l'enseignement des langues: 5000 ans d'histoire, Cle, Paris:2001, p. 202.
- 4 Cossu. Y., L'enseignement de l'anglais, Préparation au CAPES et au CAPLP2, Univ. Coll. Fac Education, Nathan, Paris: 1995, p.52.
- 5 Dabène. L: Didactique des langues étrangères, In Approche de la didactique, association pour le développement d'auxiliaires pédagogiques et de techniques d'enseignement, ADAPT / SNES, Paris:1991, p.25.
- 6 Cuq. J-P, Gruca. I: Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Presses Universitaires de Grenoble:2002, p.10.
- 7 Ibid, p.60.
- 8 Bouchard. R: Pour une méthodologie générale d'analyse des échanges verbaux en classe, In Les échanges langagiers en classe de langue, Ellug, Université Grenoble 3:1984, p. 95.
- 9 Moirand. S. 1990, Enseigner à communiquer en langue étrangère, Hachette, Paris, p.94.
- 10 P. Charaudeau., Rôles sociaux et rôles langagiers, In Modèles de l'interaction verbale, sous la direction de D.Véronique et R. Vion, Publication de l'université de Provence:1995, p. 88-89.
- 11 Boyer. H. 1990, Nouvelle introduction à la didactique FLE, Cle, Paris, p.19.
- 12 Dabène. L. 1984, Communication et métacommunication dans la classe de langue étrangère, In les échanges langagiers en classe de langue, Ellug, Université Grenoble 3, p.131.
- 13 Ibid.
- 14 Ibid, p.124.
- 15 Cicurel. F. 1994, Marques et traces de la position de l'autre dans les discours d'enseignement des langues, In Discours d'enseignement et discours médiatiques pour une recherche de la didactique, les carnets du Cediscor 2, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 93.
- 16 Moirand. S. Op cit, p.93.
- 17 L. Allal, D. Bain, P.Perrenoud. 1993, Evaluation formative et didactique du français: les raisons d'une convergence, In Evaluation formative et didactique du français, Delachaux et Niestlé, p.13.
- 18 L.Dabène, op-cit, p.128.
- 19 Dabène. L, Cicurel. F, Lauga-Harnid M.-C, Foerster. C. 1990, Variations et rituels en classe de langue, Langues et apprentissage des langues, Hatier-Crédif, Paris, p. 90.
- 20 A. Prost, Eloge des pédagogues, Seuil, 1985, cité par Louis. Porcher. Le français langue étrangère, Hachette Paris: 1995, p.27.